

Conditions générales de vente (CGV)

Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les commandes passées auprès de la Fédération de Pêche du Val d'Oise (Département 95) et sont en vigueur à la date de passation de la commande.

Disponibilité des articles

Nos articles sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité d'un ou plusieurs articles après validation de la commande, la Fédération de Pêche du Val d'Oise s'engage à informer le client dans les meilleurs délais.

Commandes

Commandes de cartes de pêche

Les commandes de carte de pêche peuvent être effectuées via les canaux suivants :

- En ligne :
 - <https://www.cartedepeche.fr/>
 - <https://www.peche95.fr/>
- Dans les points de vente suivants :
 - SOS APPATS (13 rue Jean Baptiste Néron - 60540 BORNEL)
 - DECATHLON OSNY (2 avenue de la plaine des sports – 95800 CREGY-PONTOISE)
 - DECATHLON HERBLAY (12 mail des copistes – 95220 HERBLAY-SUR-SEINE)
 - DECATHLON L'ISLE-ADAM (ZAC du pont des Rayons – 95290 L'ISLE-ADAM)
 - DECATHLON GROSLAY (46 avenue de la République – 95410 GROSLAY)
 - CAFÉ DE LA GARE (102 avenue Marcel Perrin – 95540 MÉRY-SUR-OISE)
 - LE WEEK-END (1 avenue Victor Hugo – 95630 MÉRIEL)
 - PACIFIC PÊCHE (33 avenue de la Plaine des Sports – 95000 CERGY-PONTOISE)
 - J PÊCHE (17 rue de la Gare – 95170 DEUIL-LA-BARRE)

Commandes d'animations

Les commandes d'animation peuvent être effectuées :

- En ligne : <https://www.peche95.fr/>
 - Par e-mail : animation@pecheurs95.fr
- Toute commande effectuée sur Internet sera confirmée par un e-mail. En validant sa commande, le client accepte l'intégralité des présentes conditions générales de vente.

Prix

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC), sauf mention contraire. Les frais d'expédition, le cas échéant, sont précisés avant validation de la commande.

La Fédération de Pêche du Val d'Oise étant exonérée de TVA (article 293 B du CGI), les prix affichés sont nets de TVA.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment sans préavis. Cependant, les commandes sont facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de leur enregistrement.

Les produits demeurent la propriété de la Fédération de Pêche du Val d'Oise jusqu'au paiement intégral du montant dû.

Paiement

Le règlement des cartes de pêche s'effectue par carte bancaire. Le règlement des animations s'effectue par virement.

Livraison

Les articles sont livrés à l'adresse indiquée lors de la commande.

La Fédération de Pêche du Val d'Oise décline toute responsabilité en cas d'erreur dans les informations fournies par le client.

Délai de rétractation

Conformément à la législation en vigueur, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à payer de pénalités.

Le produit doit être retourné, à la charge du client, dans son état et son emballage d'origine, à l'adresse suivante :

Fédération de Pêche du Val d'Oise

28 rue du Général de Gaulle – 95810 Grisy-les-Plâtres.

Le remboursement sera effectué dès réception du produit en bon état.

Protection des données personnelles

La Fédération de Pêche du Val d'Oise traite les données personnelles des clients avec la plus stricte confidentialité. Les informations collectées (nom, prénom, adresse, e-mail) sont nécessaires au traitement des commandes et ne sont pas communiquées à des tiers sans autorisation préalable.

Limitation de responsabilité

La Fédération de Pêche du Val d'Oise décline toute responsabilité en cas :

- D'indisponibilité des produits liée à des circonstances indépendantes de sa volonté ;
- De perturbation dans les services d'expédition (grèves, retards, etc.) ;
- De force majeure (inondation, incendie, etc.).

Modification des CGV

La Fédération de Pêche du Val d'Oise se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment, sans préavis.

Litiges et compétence juridique

En cas de différend, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement amiable. À défaut d'accord dans un délai d'un mois, le Tribunal compétent sera celui de Pontoise (95302), et le droit applicable sera le droit français.